

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU VENDREDI 14 FEVRIER 2025 A 11H00
AG N°17

L'Assemblée générale extraordinaire du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du vendredi 24 janvier 2025 s'est réunie au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER, Monsieur Alain VIOTTI, Madame Sandrine AIMASSO, Madame Chantal CHASSERIAUD, Monsieur Mike CASTRO DEMARIA, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSE :

Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Yves PIGRENET.



Madame DI BARI : Madame le Député, Monsieur le Maire et chers collègues, bienvenue à tous. Nous allons commencer l'une des deux Assemblées, donc une première Assemblée extraordinaire. Pour ce faire, nous allons, si vous le voulez bien, commencer par désigner le secrétaire de séance. Je vous propose le Directeur du GIP, Monsieur LUPPINO. Monsieur LUPPINO, je vous cède la parole pour procéder à l'appel des membres de l'Assemblée générale extraordinaire, et puis ensuite, vous déroulez tous les sujets à examiner lors de cette séance.

Monsieur LUPPINO : Madame le Député, Monsieur le Maire, bonjour. Je vais donc tout d'abord procéder à l'appel :

- Madame Michèle TABAROT, présente ;
- Madame Muriel DI BARI, présente ;
- Monsieur Yves PIGRENET, présent ;
- Monsieur Philippe WEISSER, présent ;
- Monsieur Alain VIOTTI, présent ;
- Madame Sandrine AIMASSO, présente ;
- Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur PIGRENET ;
- Monsieur Franck GALBERT, (*va arriver*) ;
- Monsieur Mike CASTRO DEMARIA, présent ;
- Madame Chantal CHASSERIAUD, présente.

Madame DI BARI : Merci.

Le *quorum* étant atteint, nous pouvons donc commencer l'examen de l'ordre du jour.

Monsieur LUPPINO, je vous cède à nouveau la parole. Merci.

Monsieur LUPPINO : Merci, Madame DI BARI. A titre liminaire, il y a lieu d'accueillir deux nouveaux agents au sein de notre GIP : Madame Nathalie BUFFETRILLE, qui est affectée sur des fonctions supports de Direction, avec des missions de cadre administratif et financier et elle est juste derrière moi, et Monsieur Emmanuel BLANC qui va assurer les fonctions de chargé

de promotion dédiées précédemment à Monsieur TABAROT. Monsieur TABAROT qui, comme cela ne vous aura pas échappé, a été nommé ministre des Transports. Cela honore son travail, mais aussi la Ville et notre GIP qui bénéficie de cet honneur. Je pense que vous serez tous d'accord avec moi pour que notre Assemblée, dont c'est la première séance depuis sa nomination, lui adresse ses félicitations. Merci.

Aujourd'hui est un jour important pour notre GIP, puisque vous êtes réunis en Assemblée générale extraordinaire pour des modifications statutaires. Après un vote à l'unanimité déjà intervenu au Conseil Municipal, puis en Assemblée générale de l'Office de Tourisme, s'en suivra une séance plus classique, mais non moins importante pour vous présenter et débattre des orientations budgétaires en Assemblée générale ordinaire. Avant de débiter la séance, je vais, comme d'habitude, vous faire un point d'actualité et un bilan de la saison qui a été réussie à tous les niveaux pour toutes les entités du GIP. Les chefs de service interviendront si nécessaire pour répondre à vos questions.

Le Cannet se positionne de plus en plus en véritable destination touristique et culturelle grâce au GIP depuis sa création en 2017. Au niveau du musée, créé, je le rappelle, à l'initiative de notre Député, Michèle TABAROT, nous pouvons être fiers des 540 000 visiteurs accueillis depuis son ouverture, et dont la fréquentation ne cesse de croître, tout comme la qualité des œuvres.

Quelques mots sur 2024, année dynamique, puisqu'on dénombre 20,5 % de visiteurs internationaux avec les nationalités suivantes : en tête, l'Allemagne, puis le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, la Chine et la Suisse. Grâce à son GIP, la commune du Cannet peut donc se réjouir d'avoir un musée labélisé « Musée de France » reconnu à l'international et peut également être fière d'avoir sur son territoire un des quatre musées en France à être associés au musée d'Orsay. Un GIP et un musée qui ont également permis de créer des synergies avec notamment, comme on l'a voté ici même, les billets uniques pour l'Office de Tourisme avec le Musée, le billet unique avec Grasse, mais également avec la Fondation Maeght.

Pour l'actualité 2025, le musée Bonnard suit son partenariat avec le musée d'Orsay, avec l'opération nationale « 100 Œuvres qui racontent le climat », qui aura lieu au printemps, dans une trentaine de musées en France. Pour nous, il s'agira de présenter le 22 mars, et jusqu'au 8 juin, un tableau majeur de BONNARD intitulé *La Symphonie pastorale*, tableau de grand format autour duquel seront organisées des visites pédagogiques sur le climat. Puis, à l'été, la collection exceptionnelle d'une

collectionneuse suisse qui a choisi le musée Bonnard pour exposer pour la première fois sa collection. Il y aura des œuvres de BONNARD, bien entendu, mais aussi MONET, RENOIR, MATISSE, PICASSO, etc.

Quelques mots pour 2026 qui sera marquée également par deux grands événements : le dépôt pour une année du tableau le plus emblématique de BONNARD qui s'appelle *L'Atelier au mimosa*, et de fin juin à octobre 2026, *Les Toilettes de Marthe*, en collaboration avec le MIP de Grasse pour la partie olfactive de l'exposition. Un peu plus loin, pour 2027, Véronique SERRANO travaille pour un partenariat avec le musée Monet dans l'idée d'une exposition BONNARD-MONET à l'été 2027.

Au niveau du tourisme dirigé par Monsieur CHAABANI, Le Cannel peut se réjouir d'être station classée tourisme et suit ainsi un plan d'actions promotionnelles rythmé par notre positionnement stratégique. Pour l'Office, cela a été aussi une année bien remplie. Concernant la promotion, l'Office de Tourisme a participé à de nombreux salons, le Salon international des vacances à Bruxelles avec 70 000 visiteurs, le Salon international de Colmar avec 40 000 visiteurs, le Run Experience à Paris (93 000 visiteurs), ce qui nous a permis de mettre en avant notre Urban Trail, dont 15 % des participants sont parisiens, et aussi le Festival *Envie d'Ailleurs* à Mouans-Sartoux. Concernant la promotion digitale, l'OT a lancé un nouveau site internet pour toutes ses campagnes de notoriété et il a été un des premiers à être doté de l'intelligence artificielle. Concernant l'animation, nous comptons pour 2024 plus de 70 événements organisés par l'OT, en collaboration avec les services du GIP. Il y a eu des animations gratuites axées sur la culture, le sport, la découverte de notre patrimoine, et également des manifestations pour faire vivre le tissu socioprofessionnel comme le Concours de la Saint-Valentin qui intègre 70 commerçants et dont le tirage au sort aura lieu demain. Une année 2024 marquée également par l'ouverture de deux beaux établissements à vocation touristique, d'une part le Mob Hotel avec 43 chambres en 4 étoiles et d'autre part la Maison Bellevue qui a ouvert son restaurant au cœur du Vieux-Cannel et qui ouvrira ensuite 4 chambres de niveau 4 étoiles.

Un mot également sur le cinéma dirigé par Jean-Jacques MELAINE et François ACHARROK qui continuent également de dynamiser leurs actions et leurs programmations, avec le label « Art et Essai » en 2024 qui a été obtenu avec une subvention de 13 000 euros pour les deux cinémas ; des partenariats qui continuent avec Ciné Croisette et les « RCC » ; les dispositifs Maternelle, Ecole et Collège & Cinéma qui ont permis d'accueillir plus 1 500 élèves chaque trimestre dans nos salles, et depuis trois ans, près d'une soixantaine d'adhérents du *Cannel Temps Libre* participent à une projection mensuelle de type ciné-club. Cette action permet

d'étoffer deux rendez-vous désormais institutionnels, le ciné-passion et le ciné-lecture en partenariat avec nos médiathèques. Soulignons également des collaborations récurrentes avec des associations et des clubs sportifs de la Ville, ou encore des centres aérés à qui sont proposées des séances privées, et ce, toute l'année. Créé en 2022 par notre GIP, le Cinéma Plein Air a encore connu un grand succès en juillet 2024 sur la place Foch avec plus de 300 spectateurs. La nouveauté pour 2025, c'est le très attendu site internet qui a été mis en place début février, qui permet de découvrir en amont la programmation des films proposés, d'en visionner les bandes annonces et de réserver ses tickets en ligne, le tout dans un design moderne et une navigation accessible. Cette volonté constante de diversifier la programmation cinématographique aura porté ses fruits, avec + 12 % de spectateurs par rapport à 2023, au 31 décembre 2024, marquant ainsi une quatrième année de hausse consécutive.

Pour La Palestre dirigée par Barbara THERY, l'année 2025 s'annonce comme une excellente cuvée. Située au carrefour du département, La Palestre est devenue un lieu d'accueil unique dans sa zone d'influence. Complémentaire des autres salles de notre bassin de vie, elle propose une programmation répondant aux attentes d'un large public. Ses efforts constants de prospection commerciale permettent de proposer une programmation qualitative et diversifiée. 2024 confirme la poursuite d'un excellent travail, avec une belle fréquentation de la salle et la plupart des spectacles qui ont fait salle comble. La Palestre demeure attractive avec, en 2024, un peu plus de 30 000 personnes accueillies. Sur les différentes publications de nos réseaux sociaux, vous avez pu découvrir le programme qui nous attend pour cette année. En 2025, il y aura 15 spectacles pour tous les publics, avec notamment So Floyd, Hatik, Jenifer, Les Chevaliers du Fiel, les Dinosaures, Enrico MACIAS et Chantal GOYA. La programmation 2026 démarrera avec la comédie musicale *Les Dix Commandements* dans sa nouvelle version. Nous retrouverons également de l'humour, des concerts, du théâtre et des ballets.

Est-ce que vous avez des questions sur les activités des services ?

Madame CHASSERIAUD : Je vous remercie. Vous avez fait un panorama. Alors, moi, j'ai plusieurs choses. Je ne sais pas par où commencer. Alors, déjà, je voudrais que vous me rappeliez l'intérêt d'avoir créé un GIP. C'est la politique culturelle du Cannel ? Nous avons une Adjointe à la Culture. Nous avons un responsable pour le tourisme, une responsable pour La Palestre. Quel était l'intérêt, si vous voulez, stratégique pour créer ce GIP ?



Madame TABAROT : Madame CHASSERIAUD enquête. Le GIP est créé depuis combien de temps ? Depuis 2017. C'est un peu lent comme réflexion, mais ce n'est pas grave.

Madame CHASSERIAUD : Exactement. Je suis assez lente.

Madame TABAROT : Vous êtes lente et vous êtes dans les médias aussi. On a bien compris. C'est bon, on a bien compris la question.

Madame CHASSERIAUD : Ecoutez, ne m'agressez pas.

Madame TABAROT : Je ne vous agresse pas, mais sincèrement, c'est hors sujet. C'est hors sujet.

Madame CHASSERIAUD : Non, mais parce qu'on me pose la question. J'ai du mal à voir. Il y a un budget qui est propre à la politique culturelle. Mais on pourrait le faire avec l'Adjointe à la Culture ou les responsables. C'est simplement cela, et après, on passera à une autre question qui ne va pas vous plaire.

Monsieur LUPPINO : Si vous me le permettez, je vais vous répondre par un exemple de ce que l'on a fait grâce au GIP : la diffusion du film de BONNARD à La Palestre. Cela réunissait tous les services du GIP. Véronique est allée chercher le réalisateur pour qu'on puisse avoir la chance d'accueillir le film, le cinéma qui s'est occupé de pouvoir réaliser la projection à La Palestre, ce qui n'était pas évident, et La Palestre qui a accueilli physiquement les 900 personnes qui sont venues voir le film. Ce sont des choses peut-être que l'on aurait pu faire avec la Ville, mais qu'on a réussi à faire en un temps très réduit et avec des moyens qui étaient exclusivement ciblés sur cette action.

Madame CHASSERIAUD : Vous avez donné tout à l'heure les noms de deux personnes qui vont remplacer. Il y a Monsieur BLANC que j'ai retenu. Je n'ai pas retenu le nom de la dame. Mais il y a marqué, dans l'Assemblée générale : « un poste

de responsable des cinémas ». C'est marqué là. Il y a donc le poste de chargé de mission qui remplace Monsieur TABAROT, et un poste de responsable des cinémas. Est-ce que madame remplace ce... ?

Monsieur LUPPINO : Là, vous êtes sur le ROB.

Madame CHASSERIAUD : Oui.

Monsieur LUPPINO : Si vous le voulez bien, on en parlera après.

Madame CHASSERIAUD : On en parlera tout à l'heure. On en parlera tout à l'heure. Bon. Ce que je voulais aussi préciser, c'est que concernant la politique culturelle du Cannet, je suis toujours pour que l'on en fasse toujours plus. Donc, vous avez noté qu'il y avait deux hôtels qui viennent de s'ouvrir, dont un qui va s'ouvrir là-dessus. Cela ne fait pas beaucoup de chambres, mais enfin, c'est mieux que rien du tout. Cela fait un moment que je vous le dis, je me répète, mais il faudrait quand même peut-être un peu dynamiser Le Cannet, et notamment en juillet, parce qu'il n'y a pas de location en juillet non plus, envisager effectivement de pouvoir attirer les touristes et les groupes si l'on veut qu'ils puissent visiter le Vieux-Cannet et nos différentes structures historiques. Donc, je pense qu'il faudrait un petit peu encore envisager, et comment dirais-je, de faire des hôtels de moyenne gamme, 3 et 4 étoiles, pour qu'ils puissent effectivement accueillir les touristes. Effectivement, je suis pour le développement du tourisme. On n'a pas d'entreprise. Il faut quand même, même si c'est aléatoire. Cela fait le lien avec le manque de commerce, le commerce de bouche notamment.

En ce qui concerne les cinémas, au niveau des tarifs, pour une fois, je suis satisfaite. Je parle bien par rapport, si vous voulez, aux cinémas du même bassin. J'avais proposé qu'on fasse une démarche vis-à-vis des comités d'entreprise. Pour l'instant, apparemment, ce n'est pas fait, mais je pense que là, on devrait faire un effort, parce que, pour l'avoir vécu, il y a vraiment un vivier, parce qu'il y a beaucoup de positionnements. Ne serait-ce qu'en vendant un carnet de dix tickets, on fait rentrer de l'argent et après, les gens et les familles vont au cinéma suivant comment cela les arrange, comme ils veulent. Je pense que ce ne serait pas une mauvaise proposition. Ensuite, on m'a reparlé, je vous en avais parlé aussi, du cinéma de Rocheville. Je vous

avais dit qu'il est en renfoncé. Donc, on ne voit pas les films. Maintenant, je pense que tous les gens savent bien qu'il y a un cinéma, sauf qu'on ne sait pas ce qui s'y passe, sauf à aller sur internet, à prendre le programme. J'avais demandé qu'on étudie la possibilité de mettre un totem pour que les gens, quand ils passent, aient la possibilité de voir le programme. Je ne sais pas si cela a été étudié. Apparemment, il n'y a rien qui a bougé, et il se trouve que j'ai une personne qui m'en a parlé il n'y a pas longtemps, qui m'a dit, pourquoi à Rocheville ? J'ai dit, effectivement, il faut que j'en reparle. C'est peut-être tombé dans les oubliettes, peut-être que ce n'est pas facile à mettre. Je ne sais pas. Il faudrait donc voir cela.

Alors, quant à la programmation de La Palestre, c'est vrai que je remarque qu'il y en a un peu pour tout le monde. C'est bien. Tous les goûts sont dans la nature, il faut en faire pour tout le monde. Alors, il y a la programmation et après, il y a ce qui se fait en réalité. Pourquoi est-ce que je dis cela ? Parce que j'avais noté que *Le Lac des Cygnes*, que j'ai déjà vu deux fois, devait passer au mois de janvier, et puis il a été déprogrammé ou il n'est pas venu. Après, entre ce qui est prévu et ce qui se fait réellement... Cela peut être autre chose. C'est parce que j'avais regardé cela, mais cela peut être un autre concert ou un autre programme qui est prévu et qui après, ne se fait pas. Je voulais simplement savoir pourquoi. C'est tout.

Monsieur LUPPINO : On va vous répondre, parce qu'on se réunit toutes les semaines avec les collègues, et on va pouvoir vous apporter les réponses à toutes vos questions. Sur le cinéma, vous parliez du totem. Il est commandé et on va mettre aussi des bornes interactives devant chaque centre administratif, donc à Garibondy, à Rocheville et à l'Hôtel de ville, qui permettront aussi la diffusion des programmes du cinéma. Donc, pour Rocheville, il y aura un totem visible et aussi des bornes interactives. C'est un sujet qu'on a étudié et qui va être mis en place rapidement.

Madame TABAROT : Monsieur LUPPINO, peut-être pour préciser sur le programme du cinéma, nous recevons de façon régulière, et je tiens à remercier les services de la Communication, les informations sur toutes les activités festives de la Ville, pour les adultes, pour les enfants, et il y a le programme des cinémas, avec en plus, un petit résumé très intéressant qui permet de choisir le film. C'est adressé à toutes les personnes qui le souhaitent.

Monsieur LUPPINO : Et le site internet, dont j'ai parlé tout à l'heure. Sur les autres points, Monsieur CHAABANI va vous répondre sur les visites guidées et Barbara sur La Palestre.

Monsieur CHAABANI : L'Office de Tourisme va célébrer ses 10 ans cette année. La question arrive 10 ans plus tard, mais c'est quand même intéressant de se pencher là-dessus. Le développement touristique se fait avec l'Office et le GIP.

Sur la partie « hôtels », il n'y a pas beaucoup d'hôtels qui se créent sur la Côte d'Azur. C'est très, très rare. On a la chance sur Le Cannet d'avoir un 4 étoiles qui s'est installé et on a mis en place des conditions pour qu'il puisse s'installer justement. Donc, on s'est battu pour qu'il s'installe chez nous. Ce sont 43 chambres en 4 étoiles. Mais il n'y a pas que l'hôtellerie pour accueillir les touristes. On a aussi le développement des Airbnb qui est encadré par la Ville. Cela me coûte beaucoup d'énergie, mais c'est pour le bien justement des administrés qu'on ait un tourisme raisonné sur la commune et pas un tourisme de masse. Après, on a un positionnement qui est culturel, avec une cible de clientèle qui est CSP, CSP+. Donc, on ne fait pas du tourisme de masse avec un effet saisonnier. On essaie d'avoir un tourisme raisonné tout au long de l'année. Demandez aux commerçants du coin, quand le musée Bonnard ferme pour accrochage, sur les deux semaines de fermeture, cela se ressent dans leur tiroir-caisse et ils sont contents quand le musée rouvre. Il y a un vrai tourisme culturel sur la commune. Nous, en termes de groupe, pour vous dire, on fait quasiment 50 groupes sur l'année. La saison des groupes, c'est mars/avril. Mai on oublie. Ensuite, on reprend en octobre et en novembre.

Madame TABAROT : Quand vous parlez de groupe, je précise qu'il s'agit de bus qui viennent.

Monsieur CHAABANI : Exactement. Des bus de 50 places qui s'installent sur l'arrêt de bus qui est prévu à cet effet devant l'Hôtel de Ville. Je les récupère à ce moment-là, on les amène au musée. Le billet couplé nous permet en fait une meilleure commercialisation, c'est-à-dire qu'on fait régulièrement des opérations de commercialisation ou de promotion avec ce billet unique pour les associations ou les comités d'entreprise, on en a, des groupes constitués. Je pense à des randonneurs. Pour tout cela, on a une promotion tout au long de l'année. L'avantage d'avoir cette synergie entre le GIP et l'Office, c'est qu'on va gérer de A à Z le groupe, en amont pour la promotion, ensuite sur la commercialisation. L'accueil du groupe se fait ici,

devant la mairie. On les récupère, on les laisse au musée. Ensuite, on fait la visite guidée du Vieux-Cannet qui est incluse dans le billet couplé. On leur organise leur déjeuner, s'ils le souhaitent, en direct. On ne prend pas de commission dessus, ce sont directement les commerçants qui facturent le groupe. L'après-midi, on peut faire soit du rallye-découverte, soit de l'animation spécifique. On l'a fait avec les artistes de la rue Saint-Sauveur. On a fait de la peinture sur porcelaine. J'ai 50 groupes par an qui viennent, et j'en ai cette année en plus 5 qui vont arriver. Et cela, c'est du sept sur sept. On n'a plus de haute et de basse saison sur Le Cannet. On a une saison estivale qui est plus animée que le reste de l'année, mais nous, on fonctionne vraiment toute l'année.

Madame TABAROT : Et c'est ce qu'a permis le GIP. C'est d'avoir une synergie qui, avant, n'existait pas au niveau de l'Office de Tourisme, avec les autres services. Tout le monde travaille ensemble.

Monsieur CHAABANI : C'est ça, exactement. Puis, ce sont des outils au service de la destination de manière générale, que ce soit le GIP ou l'Office de Tourisme, pour aller chercher et capter les clientèles, faire des études de marché derrière. Vous voyez en fin de compte le développement qu'a pris Le Cannet sur la scène locale, sur la scène départementale et régionale, mais avec tous ces efforts de promotion sur la scène nationale, voire internationale. Je vous montrerai les chiffres à l'international, de la résonance des campagnes de notoriété qu'on fait sur Le Cannet. Je ne dis pas que vous ne voyez pas ce qu'on fait, mais vous passez à côté vraiment de tous les efforts qui sont faits depuis plus de dix ans, et encore avant, depuis la création du musée surtout.

Madame TABAROT : Je me permettrai de parler du développement économique. Monsieur le Maire, qui est dans le quartier, peut vous dire à quel point les commerces sont venus s'installer, à quel point les établissements ont changé, le niveau, la qualité, que ce soit autour de la mairie, autour du musée et sur la place Bellevue. Je pense qu'on peut saluer l'effort conjugué de tous les services du GIP, de l'Office de Tourisme, de La Palestre, du cinéma, j'espère que je n'ai oublié personne, pour pouvoir accueillir tout le monde, touristes ou personnes qui viennent de la région dans cette dynamique, et toujours ce lien à chaque fois avec le secteur économique, ce qui est fait par exemple pour la Saint-Valentin.

Monsieur CHAABANI : En ce moment, on est effectivement sur la Saint-Valentin. Cela fait deux semaines que l'on organise le jeu-concours. Alors, il débute sur *Kiss FM* qui incite les gens à aller dans les commerces du Vieux-Cannet. Nous, on a installé, avec ma collègue des Fêtes, on a installé 70 urnes, donc 70 commerçants. C'est un boulot logistique, réimprimer des tickets, quasiment 3 000 tickets réimprimés pour jouer aux jeux. On a des super lots, en plus, qu'on a négociés avec les commerçants. On a fait une *master class* il y a deux semaines dans un des cinémas, une *master class* sur les réseaux sociaux justement, gratuite, pour les commerçants de la Ville. On a fait venir une formatrice spécifique sur les *reels* sur Instagram, parce que maintenant, la promotion des commerçants indépendants se fait surtout sur les réseaux sociaux, parce que c'est gratuit, ou alors cela ne coûte pas cher. On a des spécialistes ici autour de cette table. Donc, on leur a donné les bonnes pratiques justement à utiliser sur les réseaux sociaux pour qu'on crée un environnement global sur la Commune pour que les publications de tel institut esthétique profitent également aux autres commerçants du quartier. On est à la pointe, en fin de compte, de tout le développement touristique et culturel sur la région.

Monsieur LUPPINO : Merci, Walid. Barbara va vous répondre pour La Palestre, s'il vous plaît.

Madame THERY : Oui, je vais répondre brièvement sur La Palestre. Comme le disait Monsieur LUPPINO en préambule, on est au carrefour d'un département qui est déjà fort fourni en établissements qui offrent effectivement de la culture sur plusieurs niveaux. Nous, nous existons depuis plusieurs années. Nous sommes sur un créneau avec une programmation particulière pour tous les âges. On est une des rares salles effectivement à proposer à la fois pour un public très jeune, jeune et un peu moins jeune, et on peut s'en enorgueillir. On a une très belle programmation pour 2025. Je suis navrée qu'effectivement, *Le Lac des Cygnes* qu'on avait annoncé ait eu un petit problème d'agenda et technique et qu'il ait déplacé sa date. Malheureusement, cela arrive. On n'est pas les seuls à souffrir de ce genre de chose. Mais on a prévu un autre ballet pour 2026. Je ne peux pas encore trop l'annoncer, parce qu'on est sur des vérifications techniques. Mais c'est un ballet qui vous fera plaisir. J'ai bien en tête à chaque fois de bien intégrer une partie théâtre, une partie ballet pour étoffer cette programmation. Je rappelle également qu'on propose dans cette partie culturelle des concerts à l'église Sainte-Philomène également, dans un

registre beaucoup plus classique, puisque vous l'avez déjà exprimé au cours de ces réunions, du classique à La Palestre, c'est envisageable, mais c'est parfois particulier par rapport à la sonorité, parce qu'il faut une conque et tout ce genre de chose. On propose du théâtre aussi à Bel'Aube. On a la possibilité d'étoffer notre offre culturelle et on le fait effectivement en harmonisant notre programmation à la fois sur le secteur du service des Fêtes, de la Culture et de La Palestre.

Madame CHASSERIAUD : Je complète. Concernant les groupes qui viennent, je trouve cela très bien. Après, je voudrais savoir où ils logent, ces groupes, à part l'hôtel Thomas où je savais que régulièrement il y avait des groupes.

Madame THERY : Les groupes qui viennent à La Palestre ?

Madame CHASSERIAUD : Non, quand ils viennent au musée.

Madame THERY : D'accord, parce qu'à La Palestre, on s'efforce de les faire loger sur Le Cannet. Parfois, ils ne passent même pas la nuit, parce qu'ils sont en tournée. Donc, ils ont leur bus et ils ne font que passer.

Madame CHASSERIAUD : Quand nous avons des groupes, des cars entiers de 50 personnes, où est-ce qu'ils logent ?

Monsieur CHAABANI : On a l'Ibis Styles qui a 80 chambres. Donc, c'est facile pour loger des groupes. Il a été rénové récemment, juste après-Covid. C'est un très, très bon 3 étoiles. Il y a deux places de bus devant cet établissement. Quand on a géré la rénovation du boulevard Carnot, on a prévu les emplacements de bus. Vous avez la résidence Zenitude aussi où il y a 66 chambres, classée en résidence hôtelière 4 étoiles. L'hôtel Thomas, ce n'est plus du tout l'hôtel Thomas, c'est l'hôtel Adonis. Cela a changé de gestion. L'hôtel Adonis continue à avoir des groupes. Pour l'hôtel Adonis, étant donné que les bus ne peuvent plus stationner devant l'hôtel, je les installe rue des Moulières avec une dépose au rond-point des Moulières. Le chauffeur de bus m'appelle et je vais lui montrer où installer son bus, et on les descend à l'hôtel Adonis. Je passe des belles journées avec les groupes. Et on a la chance, en plus, sur

Le Cannet d'avoir des restaurants qui peuvent accueillir ces groupes-là. Donc, on insiste quand on a des groupes pour les garder.

Madame CHASSERIAUD : Des restaurants qui ont la capacité de prendre ces groupes ?

Monsieur CHAABANI : ... qui ont la capacité de prendre ces groupes. Je pense à la *brasserie du Square* qui a une capacité pour prendre les groupes, au *bistrot du Cannetan*, *Racine* avec son extension. On a déjà fait des groupes au *Racine*. Je vous dis, j'ai fait des groupes à *A Casetta*, j'ai fait des groupes à la *Maison Bellevue*.

Madame CHASSERIAUD : Tout à l'heure, vous m'avez fait penser à une chose. Les concerts classiques à l'église Sainte-Philomène, j'y vais, ça m'intéresse, sauf que je ne sais pas si vous y avez été, mais l'autre jour, j'ai été surprise de la sonorité. C'est l'acoustique. Je me souviens, il y a quelques années, cela se passait à l'église Saint-Charles. Je ne sais plus pourquoi on ne les referait pas à l'église Saint-Charles. Je ne me souviens pas quel était le problème. Et il y a un problème qui est particulier à l'église Sainte-Philomène, c'est l'acoustique. L'autre jour, le pianiste, bien sûr, qui avait du talent, je me suis dit « *franchement, c'est...* »

Madame THERY : C'était peut-être un problème d'accordage de piano, parce que vous êtes une des rares à me dire que l'acoustique n'est pas bonne. J'ai plutôt les informations inverses, c'est-à-dire et qu'il y a une meilleure acoustique qu'à Saint-Charles.

Madame CHASSERIAUD : Là, franchement, cela m'a... J'en ai parlé à l'Adjointe à la Culture. Je lui ai dit, franchement, il y a une acoustique qui est ...

Madame THERY : Je pense que c'était plutôt un problème d'accordage et pour être dans la confiance, le pianiste était arrivé un petit peu juste et il n'avait peut-être pas eu le temps de bien s'entraîner, de se chauffer.

Madame CHASSERIAUD : On verra la prochaine fois.

Madame THERY : Je n'ai pas ce problème, au contraire, parce que quand on avait accueilli le *Requiem* de MOZART on n'a eu que des compliments sur l'acoustique.

Madame CHASSERIAUD : Alors, on verra pour la prochaine fois, parce que j'ai été un peu surprise. Sinon, je reviens encore. Pourquoi l'orchestre de Cannes ne viendrait-il pas ?

Madame THERY : Je les ai contactés, mais s'ils ne me répondent pas, Madame CHASSERIAUD... Je vais les relancer. Ce n'est pas faute de les contacter.

Madame CHASSERIAUD : En plus, question subsidiaire. Est-ce que c'est payant ? Est-ce que l'orchestre de Cannes, on les paie ?

Madame THERY : Oui. C'est payant. Ils prennent un cachet.

Madame CHASSERIAUD : Vu que cela fait partie de la Communauté d'Agglo, je me suis dit que cela fait partie d'un...

Madame TABAROT : Pardon, j'avais une question par rapport à la promotion. Je pensais au musée. Comme je voyais qu'il y avait quelques Italiens qui venaient, est-ce qu'on a essayé de faire de la communication, des affiches en Italie ? C'est-à-dire de le faire dans le secteur de San Remo, à la frontière, et ensuite peut-être, si on arrive à identifier au niveau du tourisme, si ce sont des villes comme Milan ou Turin qui viennent, peut-être de faire une campagne d'affichage pour un événement important. Parce qu'ils viennent beaucoup.

Monsieur CHAABANI : On a les flyers du musée Bonnard qui sont déposés dans tous les lieux touristiques de la Riviera italienne. J'ai fait en décembre une opération presse à Milan avec Côte d'Azur France et on a les premières retombées, c'est-à-dire

que lundi, j'ai une journaliste italienne qui vient. On lui ouvre exprès le musée juste avant pour faire la visite guidée. Donc, lundi, j'ai Donatella qui vient pour faire des articles sur la destination de manière globale pour visiter la région. Donc, on a développé cela.

Madame TABAROT : Je crois que cela vaut la peine de communiquer chez eux, parce qu'on est à côté et c'est vraiment une clientèle qui vient à différentes périodes.

Monsieur CHAABANI : On est sur le guide de la CCI italienne, le guide Costazzura où on a une double page avec Le Cannet et le musée, en Italie.

Monsieur LUPPINO : C'est bon, Madame CHASSERIAUD, pour les questions ?

Madame CHASSERIAUD : Oui, merci. C'est clair.

Monsieur LUPPINO : Donc, vous voyez au travers des échanges que le GIP a son utilité, puisque ce sont des réflexions qu'on mène chaque semaine avec les collègues pour arriver à des programmations et des services qui soient optimums.

Madame CHASSERIAUD : Continuez à développer. C'est bien.

Monsieur CASTRO DEMARIA : Juste une petite remarque. Je voulais vous féliciter pour la partie site web justement pour le cinéma, qui est vraiment une très bonne chose, parce que c'était assez embêtant à chaque fois d'aller sur le site, on avait du mal à s'y retrouver. Donc, là, on s'y retrouve, c'est bien, c'est super, et je voulais vous remercier. En tout cas, c'est apprécié.

Monsieur LUPPINO : Merci beaucoup.

Nous allons donc passer à l'ordre du jour de cette séance qui comporte un point. Il convient de rappeler que le GIP a été créé fin 2017 pour neuf ans, avec au départ

uniquement le musée Bonnard. En 2021, ont été intégrés les cinémas et la salle de La Palestre. Depuis lors, les résultats et la fréquentation de ces équipements n'ont cessé d'augmenter. Nous venons de le voir en propos introductif. Ce mode de gestion est performant. Il est contrôlé par la Direction des Finances publiques. C'est pourquoi nous souhaitons renouveler sa durée initiale pour une nouvelle durée de neuf ans afin de renforcer les synergies créées en regroupant ces services et en y ajoutant les fêtes qui représentent un potentiel d'attractivité culturelle et touristique.

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le projet d'avenant numéro 3, d'approuver le projet de convention constitutive consolidée du GIP et d'autoriser Madame la Présidente et/ou Monsieur le Directeur à effectuer toutes les procédures afférentes à la mise en œuvre de cette délibération.

Madame DI BARI : Merci, Monsieur LUPPINO. Avez-vous des questions concernant ce projet comme précisé par notre Directeur ? Plus de question. Donc, je passe au vote.

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Madame TABAROT : Je voudrais juste, si vous me le permettez, qu'on félicite Madame la Présidente, Monsieur le Directeur et toute l'équipe, parce que véritablement, Le Cannet bouge aujourd'hui, et c'est très réjouissant pour les élus que nous sommes et pour les administrateurs de cet outil. Donc, merci à vous tous de votre implication.

Madame DI BARI : Merci beaucoup.

Monsieur PIGRENET : Juste une précision à Madame CHASSERIAUD, puisqu'elle parlait d'hôtellerie tout à l'heure. Je vous signale que la Ville s'est impliquée largement pour que la résidence Massena ne soit pas transformée en appartements parce que c'était le but du gestionnaire, et on a réussi à garder l'hôtel et à en faire même un 4 étoiles. Donc, je pense que c'était un beau succès là aussi

d'avoir une quarantaine de chambres supplémentaires de bon niveau. Je pense que c'était important de le préciser aussi.

Madame CHASSERIAUD : En plus, c'était bien placé pour prendre les congressistes de Cannes. Il était bien placé par rapport à l'hôtel dans le Vieux-Cannet. Ce n'est pas pareil. Ce n'est pas la même clientèle. Ce sont juste des touristes qui vont venir dans le Vieux-Cannet alors qu'on peut avoir des congressistes qui viennent là, ce qui est bien aussi.

Madame TABAROT : La réhabilitation s'est faite parfaitement. Ils ont joué la carte écologique. Ils ont fait très attention à tous les matériaux. C'est un gros effort de leur part. C'est dans la logique de Mob Hotel.

Monsieur SEGATORI : Pour être très précis, depuis la fermeture du Masséna, vous le savez, la Ville a dû recevoir un promoteur différent chaque semaine, qui venait bien sûr présenter un magnifique projet extraordinaire, qui consistait à remplacer l'hôtel en logements d'habitation. On a eu toutes les catégories de logement. On a passé 50 fois le message au propriétaire, arrêtez de nous envoyer des gens, la réponse est non. Vous avez délibéré sur le PADD du PLU. On a mis en place une réglementation qui permet justement de refuser un permis de construire pour de l'habitation. Après dix messages au propriétaire, on considère qu'on a fait ce qu'on avait à faire, on a dit au service Urbanisme, ne perdez du temps à recevoir ces gens. Cela fait trois ans que cela dure, on en a vu 30. On a suffisamment de boulot. Il y a des permis de construire, il y en a des tonnes qui sont déposés tous les jours. Donc, dorénavant, on vous demande de ne plus recevoir les gens qui vont présenter des dossiers pour transformer en habitation l'ancienne résidence. C'est grâce à cela qu'au bout de trois ans, enfin, le propriétaire a compris qu'il n'avait pas de solution dans ce domaine et qu'il a accepté de faire un travail intelligent alors qu'il nous a juré pendant trois ans que c'était impossible qu'il y ait un hôtel, cela n'existe plus, qu'il ne trouverait personne pour le faire. Non seulement il a trouvé quelqu'un, mais il a trouvé en plus une enseigne qui est exceptionnelle, c'est-à-dire que Mob Hotel, il y en a un en France, je crois que c'est Paris, il y en a un aux Etats-Unis. Actuellement, ils ont trois projets dans les plus belles métropoles du monde.

Monsieur CHAABANI : Il y a Paris, Lyon, ce sont les historiques. Ensuite, il y a Bordeaux en ouverture concomitamment avec le nôtre, et là, les prochains, c'est Brooklyn, Washington, Los Angeles.

Monsieur SEGATORI : Donc, on est à l'égal de ces métropoles. Donc, non seulement c'était possible d'avoir un hôtel, mais en plus d'avoir un hôtel de qualité. Ce n'est pas un hasard. Dans n'importe quelle autre ville en France, un maire aurait pu se dire, cela fait trois ans ou quatre ans que j'essaie d'avoir un hôtel, je n'y arrive pas, plutôt que de laisser quelque chose de vide avec des riverains qui s'interrogent sur ce que cela va devenir, j'autorise de l'habitation ... On ne l'a pas fait sans peine et on a eu raison.

Monsieur CHAABANI : Et surtout, c'est un groupe qui a une philosophie de développement durable, c'est-à-dire que la peinture de la façade est une peinture à base d'écaille d'huître qui réduit de 8 degrés la température. Ils ont installé des panneaux photovoltaïques sur le toit. Ils sont dans l'économie solidaire, c'est-à-dire que pour les animations dans l'hôtel qui se veut comme un lieu de vie, ils font intervenir des artisans d'art du Vieux-Cannet pour aller faire des ateliers. Donc, on est vraiment sur un concept plutôt innovant.

Madame DI BARI : Ecoutez, s'il n'y a plus de question, je voulais moi aussi bien sûr remercier les services qui préparent ces séances. Nous allons continuer avec l'AG suivante.



DÉLIBÉRATION n° 1 : GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET – MODIFICATIONS STATUTAIRES.

Par délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2017, la ville du Cannet a approuvé la mise en place d'un GIP, doté de la personnalité morale, afin de promouvoir et renforcer le rayonnement de la Ville, notamment via son musée Bonnard.

Le GIP a ainsi été créé avec l'Office de Tourisme « Le Cannet Côte d'Azur », par arrêté préfectoral du 19 septembre 2017, pour une durée de neuf années.

Dans le même temps, le régime des comptes et la prise d'effet de la convention constitutive ont été précisés par un avenant n°1, approuvé par un second arrêté préfectoral également daté du 19 septembre 2017.

Depuis sa création, le GIP a contribué à la valorisation du musée Bonnard, et plus largement, de l'offre culturelle de la Ville, en y associant une dimension touristique.

Ce mode de gestion autonome a obtenu un franc succès, qui se traduit aujourd'hui par l'organisation d'expositions exceptionnelles et l'acquisition d'œuvres majeures, grâce à des financements publics et privés ainsi que des opérations de financements participatifs. Il en résulte une forte fréquentation, avec près de 43 000 visiteurs venus du monde entier en 2023.

Forts de ce succès, la ville du Cannet et l'Office de Tourisme « Le Cannet Côte d'Azur » ont décidé, en 2020, d'étendre les missions du GIP, en lui confiant la gestion des deux cinémas municipaux et de la salle de La Palestre, lesquels constituent deux équipements complémentaires au musée. Ces modifications statutaires ont été approuvées par arrêté préfectoral du 21 décembre 2020. Là encore, les résultats de la gestion du GIP se sont avérés, depuis lors, tout à fait satisfaisants.

Aussi, la ville du Cannet et l'Office de Tourisme « Le Cannet Côte d'Azur » souhaitent désormais pérenniser le GIP en prorogeant sa durée de neuf ans supplémentaires après la durée initiale de neuf ans, pour la porter à un total de dix-huit ans à compter de la date d'approbation du GIP par le préfet.

De plus, la ville du Cannet et l'Office du Tourisme « Le Cannet Côte d'Azur » souhaitent étendre l'objet du GIP au développement événementiel de la Ville du Cannet et inscrire cette extension dans sa dénomination même, qui deviendrait « Groupement d'intérêt public (GIP) pour le développement touristique, culturel et événementiel de la ville du Cannet ».

En outre, la ville du Cannet et l'Office de Tourisme « Le Cannet Côte d'Azur » souhaitent profiter de cette opportunité pour mettre à jour les stipulations de la convention constitutive sur les points suivants :

- Préciser que tout délai exprimé en jours au sein de la convention constitutive s'entend, sauf stipulation contraire, en jours francs,

- Sur le fonctionnement de l'Assemblée générale du GIP :
 - Instituer, par principe, la transmission des convocations et ordres du jour par voie dématérialisée, tout en laissant la possibilité d'une transmission par voie postale sur demande expresse de la personne concernée,
 - Préciser qu'en l'absence du président, l'Assemblée générale est présidée par le premier vice-président et, à défaut, par le deuxième vice-président,
 - Préciser qu'il est tenu procès-verbal des séances des Assemblées générales, que chaque procès-verbal est signé par le Président ou la personne l'ayant suppléé et envoyé à chaque membre et que les procès-verbaux sont tenus en un registre conservé au siège du Groupement,
- Stipuler que les représentants de la ville du Cannet au sein de l'Assemblée générale sont désignés pour une durée identique à celle du mandat des Conseillers municipaux,
- Sur le fonctionnement du Conseil d'administration du GIP :
 - Instituer, par principe, la transmission des convocations et ordres du jour par voie dématérialisée, tout en laissant la possibilité d'une transmission par voie postale sur demande expresse de la personne concernée,
 - Réduire le délai de re-convocation d'un Conseil d'administration en cas de non-atteinte du quorum à trois jours francs,
 - Préciser que le président du Conseil d'administration a la responsabilité de la conservation des procès-verbaux.
- Préciser que les personnels directement recrutés par le GIP sont soumis au Code du travail, en cohérence avec l'article 3 de la convention constitutive stipulant que le GIP a vocation à exercer des missions de service public de nature industriel et commercial.

Ces modifications statutaires doivent être formalisées dans le cadre d'un avenant n° 3 à la convention constitutive.

Après avoir été approuvé par la ville du Cannet lors de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2024 et par l'Office de Tourisme « Le Cannet Côte d'Azur » lors de la séance de son Assemblée générale du 13 janvier 2025, cet avenant n° 3 doit donc être soumis à l'Assemblée générale extraordinaire du GIP et approuvé, à la majorité des deux-tiers des voies présentes ou représentées, conformément à l'article 20.2 de



la convention constitutive. Ensuite, l'avenant n° 3 devra être approuvé par un arrêté du préfet des Alpes-Maritimes.

VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 modifiée, de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

VU la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, modifiant la loi du 17 mai 2011,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 61 et suivants,

VU le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux Groupements d'Intérêt Public,

VU l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux GIP,

VU l'instruction de la DGFIP du 27 février 2013 relative à la création d'un statut commun des GIP,

VU le guide du GIP établi par le Ministère des Finances,

VU la convention constitutive du Groupement d'intérêt public pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet approuvée par arrêté préfectoral du 19 septembre 2017 puis modifiée par arrêté préfectoral du 21 décembre 2020,

VU la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2024 portant approbation des modifications statutaires de la convention constitutive du GIP,

VU la délibération du Comité de Direction de l'Office de tourisme du 16 janvier 2025 portant approbation des modifications statutaires de la convention constitutive du GIP,

Il est proposé à l'Assemblée générale :

- D'approuver le projet d'avenant n° 3 à la convention constitutive du GIP, tel que figurant en annexe,
- D'approuver le projet de la convention constitutive consolidée du GIP, telle que figurant en annexe,

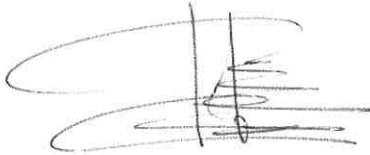
- D'autoriser Madame la Présidente et/ou Monsieur le Directeur à effectuer toutes les procédures afférentes à la mise en œuvre de cette délibération et à signer tous les documents nécessaires.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A L'UNANIMITE.



Fin de séance.

La Présidente du GIP



Muriel DI BARI

Le Directeur du GIP,
Secrétaire de séance



François LUPPINO